

LES CORDELIERS

(Tablettes d'un curieux in *Le musée*, 1883)

Les *Frères Mineurs* ou *Cordeliers* vinrent s'établir à Arles en 1218, appelés par *Hugues de Baux* qui, s'il faut en croire les mémoires manuscrits de leur couvent¹ leur donna remplacement nécessaire à leur monastère à côté du château de Trinquetaille, en tête de l'île.

Malgré l'opinion contraire et unanime de nos écrivains ecclésiastiques, je ne crois pas que l'établissement de ces religieux à la *pointe de Trinquetaille* soit antérieur à l'année 1265.

Je vois en effet qu'avant cette époque, ils possédaient un couvent² près de la porte de la Roquette, à peu près à l'endroit où est aujourd'hui le moulin à eau ; et que, tracassés par l'archevêque *Florent*, je ne sais trop à quel propos, ils vendirent ce couvent aux religieuses Clarisses de Narbonne, pour aller s'établir à Trinquetaille, au pied du Château³.

Ils commencèrent presque sans argent la construction de leur nouveau monastère. Le pape Clément IV, par une bulle du 5 des ides de mai 1265, accorda cent jours d'indulgence à ceux qui viendraient à leur aide pour ce travail⁴.

Les Cordeliers demeurèrent à Trinquetaille jusqu'en 1539. En cette année de triste mémoire, la ville d'Arles, restée, fidèle à la reine Jeanne, comtesse de Provence, fut menacée par Raymond des Baux, qui avait levé l'étendard de l'indépendance ; une bande d'aventuriers, à la solde du prince baussenc, conduite par Arnaud de Servoles (plus connu sous son nom de guerre, l'*Archiprêtre*) vint porter le ravage et la désolation jusques sous les murs de notre ville.

1 J'emprunte la plupart de mes renseignements à, un manuscrit inédit de l'abbé Bonnemant, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Sainte église d'Arles* tome III page 64. Je dois, à l'exemple de ce savant annotateur, tenir le lecteur en garde contre certains détails qui, pour toute authenticité, n'ont que l'affirmation de l'auteur anonyme des Mémoires du Couvent des Cordeliers d'Arles. L'abbé Bonnemant n'accorde à ces mémoires, qu'une confiance fort restreinte, témoin la note marginale écrite de sa main : *Haec caule legenda, ne in errorem inducaris.*

2 Par son testament du 9 août 1239 (notaire Raymond de Aurelhaco) Guillaumette, femme de Guillaume Dardier, leur légua 300 sols pour le développement de cette construction.

3 Voir l'art. *Dames de Ste-Claire* dans notre 1^{re} série, pages 160, col. 2 et 166, col.1.

4 On sait que le pape Clément IV (*Gui de Foulques*) était originaire de St-Gilles sur le Rhône.

Les Arlésiens, craignant un siège, s'empressèrent de raser toutes les constructions où l'ennemi pouvait s'établir. Le couvent fut sacrifié aux nécessités de la défense. Les Cordeliers reçurent plus tard, de la ville d'Arles, à titre d'indemnité, le local abandonné de l'ancienne maison commune et le château de la Carbonière.

Contraints de chercher un refuge dans l'enceinte des remparts, nos religieux obtinrent l'hospitalité dans une maison que leur prêtèrent les Dames de Sainte Claire, réfugiées elles-mêmes dans le couvent de la Trinité⁵. Ils vécurent deux ans ce logement insuffisant et incommode, puis achetèrent dans le voisinage un îlot de maisons pour s'y établir⁶.

Un acte de 1361, du notaire *Pons Rodelli* (f° 403 v°) nous apprend que sur la fin de cette même année, les Cordeliers étaient installés dans l'ancienne maison de Jean Campagnol⁷.

Mais quoiqu'ils eussent mis deux années à se chercher un logement, nos religieux n'étaient point encore satisfaits. Un certain esprit de changement, une constante préoccupation de confort et de bien-être, sinon dans la vie matérielle, du moins dans les aménagements intérieurs et les édifices consacrés au culte – préoccupations que nous retrouvons, à cette époque, chez tous les ordres religieux établis en notre ville, poussaient les Cordeliers à de nouvelles pérégrinations.

Nous avons vu qu'il leur avait été fait don du château de la Carbonière, vaste construction adossée aux arènes, au couchant de cet édifice. Ils songèrent à s'y établir. Le....1412, le notaire *Bernard Passarini* tenant la plume, ils donnaient à prix fait la construction de leur église. La reine Yolande, se trouvant à Arles à ce moment-là, voulut contribuer à leur nouvel établissement ; elle leur concéda (29 septembre 1412) une petite plateforme qui leur permit de développer leurs constructions.

Une note de Bertrand Boysset précise la date exacte du commencement et de l'achèvement des travaux : « *L'an M CCCC e XIII, e lo jorn XXV del mes de mars, fon comensat de nastir lo cap de la gleysa dels Fraires Menous de la Sieutat d'Arle, e fon acabat l'an M CCCC e XIII*⁸ ». Il ne s'agit ici que d'une partie de l'église, *lo cap*, le chevet, la partie contenant le maître-autel et réservée aux religieux. La nef ouverte aux fidèles ne fut définitivement achevée qu'en 1445⁹ et consacrée par l'évêque de Tiberiade *Robert Diamans*, agissant comme délégué de Jean de Beauvau, administrateur du diocèse¹⁰.

5 Voir *Musée*, 1^{re} série, *loc cit*.

6 Le 31 mai 1361, (not. *Pons Rodelli*, extens. F°89) les Cordeliers réunis *in hospitali Dominarum de Burgo, in quo dicti fratres resident propter guerram*, sous la présidence du gardien *Bochardus Ruffi*, consentent l'aliénation d'un capital qu'ils possèdent sur la maison de Jacques de Fontibus, fustier, afin de payer les maisons qu'ils viennent d'acheter à *Jean Campanhole* et dans lesquelles ils vont établir leur couvent. L'acte rappelle qu'ils se sont vus contraints d'abandonner leur ancien monastère, *urgentibus guerrarum strepitibus*.

7 Le 17 décembre 1369, *Bernard la Celva*, en qualité de procureur de l'archevêque, donna à titre emphytéotique, à Jean Brémond fustier un *casal* ou petit bâtiment appartenant à l'archevêque, et qui dépendait autrefois du couvent des Frères Mineurs de Trinquetaille, dont il formait le cloître. Les confronts indiqués dans le titre sont : d'une part, le Rhône, l'église du couvent, d'un autre côté, l'ancien cimetière des religieux, et d'autre appartenant enfin, l'ancien jardin aujourd'hui terre labourable appartenant également à l'archevêque. Il est dit dans l'acte que le preneur devra démolir (*ad terram reducere*) le Casal qui fait l'objet du contrat (Archiv. de la ville – reg. Trinquetaille, tom. 1, titr. 30).

8 Voir les Mémoires de Bertrand Boysset, dans *Le Musée*, 3^e série, p. 159.

9 Abbé Bonnemant, église d'Arles, tom. IV, *sub vitâ* Lud. Allemand, 19, d'après un cartulaire du couvent des Cordeliers d'Arles.

Le clocher, si remarquable par la flèche qui le termine, ne fut entrepris qu'en 1469¹¹.

Le nouveau couvent englobait dans ses constructions une partie du théâtre romain (deux ou trois arceaux) et s'étendait de la rue de la Miséricorde, qui longeait le cimetière des Cordeliers, jusqu'aux Arènes. On peut juger de ses vastes proportions par retendue actuelle de l'île 46, dont il comprenait presque la totalité, les trois quarts au moins.

La place des Cordeliers a été formée d'une partie du cimetière, au commencement de ce siècle. La rue du *Jeu de Paume* (devenue aujourd'hui, par redressement, un simple prolongement de la rue Calade) a été conquise également sur les dépendances du couvent ; on y voyait encore, il y a trois ans, émergeant au milieu des ruines, la voûte de la vaste et belle citerne construite par les religieux ; la crête de cette voûte, mise à nu, paraissait livrée à une destruction inévitable et prochaine ; des travaux de restauration, intelligemment conduits, l'ont préservée pour longtemps, en attendant qu'on puisse l'approprier à un usage public¹².

Toutes ces constructions entraînaient de grosses dépenses ; on y pourvoyait en mendiant sans trêve ni repos et on finit par lasser la charité des fidèles. La fatigue du public, tributaire souvent forcé de ces sollicitations aussi ingénieuses qu'incessantes, se traduisit par des chansons mordantes à l'adresse des religieux. Ceux-ci s'en plaignirent aux Consuls, et l'affaire prit assez d'importance pour que le Conseil de ville en fut saisi. Le 20 septembre 1444, il fut délibéré par le Conseil que les chants seraient interdits et réprimés¹³. Les quêtes reprirent leurs cours, et nous avons vue que l'année d'après (1445) l'église était achevée. Nous l'appellerons *l'église primitive* ; car nous allons bientôt la voir, après moins de trois siècles d'existence, faire place à de nouvelles constructions.

10 *Consecrata fuit ecclesia fratrum minorum de Arelate, martis XXX hujus mensis novembris (1445) die festi Sti Andree hora 3 arum, per R. in Xto P. et DD Robertum episcopum Tiberiandensem, vicarium in spiritualibus Rmi in Xto Patris et DD. Johannis de Bellavalle eadem miseratione divina administratoris ppetui Ste Arel. ecclesie et etiam cimiterium illius ecclesie existentem inter ecclesiam et carreriam ab occidente (1445 – Prot. de Jean Meriani, notaire d'Arles).*

11 Voir le prix-fait aux écritures de *Guill. Raymundi*, notaire d'Arles, à la date du 7 août 1469 (extens, f° 73). L'entrepreneur, *Pierre de la Chapelle*, maçon à Arles, s'engage à le construire au prix de 4 florins la canne carrée, "en mesurant tant plein que vuide".

12 La municipalité de 1879 rattachait ce travail à une idée d'ensemble dont l'exécution paraissait devoir s'imposer tôt ou tard. Elle avait conçu le projet de rectifier et d'aplanir cette rue et de l'aligner sur le prolongement de la rue de la Calade par la construction d'un mur convenable sur le front du jardin Estivalet aussi restaurer la partie du théâtre antigné formant façade sur la rue. On irait ainsi, presque en ligne droite et par une voie correcte, de l'hôtel de ville à l'amphithéâtre, et l'on nettoierait ce quartier de ses ruines. Les administrations qui se sont succédées depuis à l'hôtel de ville se sont approprié cette heureuse idée, que la municipalité actuelle paraît appelée à conduire à bonne fin. Qu'elles en reçoivent ici nos remerciements, qui s'adressent en, même temps à l'éminent architecte M. Révoil et à son digne auxiliaire M. A. Véran, dont les noms demeurent désormais inséparablement attachés à l'honneur de la restauration de nos monuments antiques.

13 *Anno 1444, , die 20 septembris... Et primo fuit ordinatum preconizari mandato Dni Vicarii, per totam Arelatem et ejus loca solita, et sub penâ viginti quinque solidorum pro quolibet et vice qualibet, quod nullus audeat ab indè in antea, de die nec de nocte, cantare carmen sive cantinellam que cantatut et cantari consuevit contrâ honorem Fratrum Minorum, nec alias de novo facere cansones contrâ eos, nec alios mendicantes hujus civilitatis, cujus pene medietas aplicetur curi et alia accusanti... — Extrait des délibérations du Conseil municipal de la ville d'Arles, desd. Jour et an. — Abbé *Bonnemant*, COMMUNAUTÉS, II, 494. ms à la biblioth. d'Arles.*

C'est dans cette église primitive que fut inhumé, en 1475 ou 1476, Mgr *Basile de Bononia*, évêque *in partibus* de Carissa, de l'ordre de St François, qui habitait la ville d'Arles et qui y mourut. C'est encore là que fut enseveli, dans la chapelle de St Antoine, Mgr *Bernard d'Elbène*, évêque de Nîmes, qui était venu chercher à Arles un refuge contre les huguenots.

Les caveaux mortuaires des Cordeliers recevaient alors la plupart des morts illustres. La grande famille des Porcelet y avait fait élection de sépulture. Jean de Sabatier, premier consul, qui périt en 1576 dans un combat contre les huguenots qui avaient envahi notre territoire, y reçut de pompeuses funérailles¹⁴. C'est dans celle même église que fut tenu le chapitre général des Cordeliers en avril et mai 1608¹⁵.

C'est là encore que le célèbre Antoine *Pagi*, si connu par sa *Critique des Annales de Baronius*, prit l'habit de St François et fit ses vœux en janvier 164[?]¹⁶. Mais n'anticipons point sur l'ordre chronologique des faits.

Nous ne possédons que fort peu de détails sur l'histoire des Cordeliers dans la ville d'Arles. Ils n'ont pas eu leur annaliste, comme les Minimes, et, à la différence de leurs frères d'Ulmet ou de Sylve-réal, ils n'ont pas encombré de leurs procédures les greffes des anciennes juridictions. Quelques rares documents ramassés çà et là dans les registres des Conseils de l'hôtel de ville, dans les écritures des notaires ou dans les mémoires du temps, sont les seuls témoignages qui nous restent. Ce n'est pas avec des matériaux si insuffisants et si imparfaits que nous pourrions nous flatter de donner un historique des Cordeliers d'Arles. Nous ne pouvons que nous borner à faire passer sous les yeux de nos lecteurs, en manière de simple aperçu, les témoignages recueillis ; leur imagination fera le reste.

Une des plus précieuses traditions des Cordeliers d'Arles était le séjour qu'avait fait au milieu d'eux, dans leur maison de Trinquetaille, le plus glorieux des disciples de leur fondateur — *Antoine de Padoue*. Leurs mémoires nous apprennent en effet que du vivant de St François d'Assise, Antoine de Padoue vint à Arles présider un chapitre provincial. Il y trouva un pauvre religieux, simple d'intelligence et de mœurs, mais dont les visions et les extases attiraient déjà bon nombre de pèlerins ; ce religieux s'appelait *Monald* ; la plupart des historiens de l'église d'Arles le mettent au rang des saints et des thaumaturges.

Les Cordeliers s'étaient bien écartés, paraît-il, des exemples du pieux Monald et des règles primitives de leur institut, quand parut la réforme des Observantins. Il s'éleva entre la maison d'Arles et les réformateurs de vives compétitions et d'ardentes mesquineries, dont on peut lire le récit dans les manuscrits de l'abbé *Bonnemant*. Mais le détail de ces discussions nous intéresse peu ; passons.

14 On grava sur sa pierre tombale la fastueuse inscription suivante : *Vir patricius Johannes Sabaterius, ad omnia summa natus, rei familiaris locupletissimus, rerum agendarum solerrimus, rei publicae arelatensis ingenit sui proestantia consul creatus, dum pro fide, pro patria, pro rege, adversus accreimos christianoe religionis hostes strenuè pugnat, ingentibus civium lachrimis immaturo interitu repente cecidit ; uxor meritissima charissima liberi, parentes incomparabiles, amici, universusque populus Arelatensis adornandi illius causa flebiliter possuere, anno M.D.LXXVI.*

15 Six-vingt et tant de pères y assistèrent. Pour subvenir à leur dépense, les consuls firent une aumône de 30 livres et d'un barral de vin (*Bonnemant*, Communautés, II) — Ces sortes d'aumônes étaient fréquentes. Ainsi je vois par une délibération du Conseil municipal en date du 9 mars 1477, que les Cordeliers recevaient de la ville, à titre de secours ou subvention, les revenus de la Charité, et qu'on les en priva pour 4 ans (à partir de 1477) en faveur des Grands Augustins qui avaient leur église à réparer.

16 Le père Pagi, né à Rognes le 31 mars 1624, mourut à Aix, dans le couvent de son ordre, le 5 juin 1695.

Ainsi que beaucoup de leurs congénères, les Cordeliers prirent aux guerres de religion une part active ; ils en subirent les vicissitudes et y trouvèrent leur part de persécutions. Ils furent même accusés d'avoir — dans un intérêt qui se comprend peu — tenté d'empoisonner le chef des Ligueurs, le lieutenant *Biord*. L'affaire n'eut d'ailleurs d'autres suites qu'une courte détention des religieux dans une chambre leur couvent¹⁷.

Le couvent des Cordeliers (ou *Frères mineurs*, comme on les appelait communément) devint plus tard le lieu de réunion de l'Académie royale d'Arles. C'est dans la chambre du R. P. Provincial, où elle se réunit pour la première fois le 3 août 1666, que la docte Assemblée se décora définitivement du titre d'Académie. Un de leurs religieux, le P. *de Vade*, devint même un des membres les plus actifs de ce corps savant ; il s'en détacha pour une raison futile : son extrême susceptibilité, fort déplacée chez un religieux, lui fit considérer comme un attentat impardonnable l'enlèvement d'un œillet qui décorait sa fenêtre. Il s'en prit à l'académie tout entière, en termes peu académiques et surtout peu mesurés. L'assemblée se fâcha et ne revint plus¹⁸.

Le couvent des Frères Mineurs était, en ce temps-là, le couvent à la mode. Les plus belles solennités avaient lieu dans son église ; son réfectoire servait de lieu de réunion au corps municipal, pendant la reconstruction de l'hôtel de ville. Son personnel était cependant peu nombreux : sous l'épiscopat de Mgr de Grignan (1689-1697), il comprenait à peine douze religieux et ce chiffre n'a guère été dépassé. Après moins de trois siècles d'existence, l'église des Cordeliers menaçant ruine dut être démolie et reconstruite ; le clocher seul fut conservé. Cette reconstruction commencée en 1716, ne fut achevée qu'en 1719.

Ce nouvel édifice n'est pas parvenu jusqu'à nous. Il en existe un croquis aux archives communales qui témoigne de son élégance, mais qui donne à regretter un défaut d'harmonie avec le clocher. Nous en trouvons cette description dans un *Mercure de France* de 1729 : "c'est une grande nef nouvellement bâtie d'une pierre très blanche ; la voûte en arête est soutenue par huit piliers, ravalés en dedans, avec une espèce de console en haut, dont la distance de l'un à l'autre forme cinq chapelles de chaque côté ; l'entablement qui règne tout autour est architravé ; l'autel est à la romaine, avec baldaquin ; le chœur, qui est derrière, étant un peu moins large que la nef, forme de chaque côté un petit avancement qui en coupe l'ordre composite. Sur le porte est une tribune qui occupe toute la largeur de l'église..."¹⁹.

C'est dans cette église brillamment décorée pour la circonstance, qu'eurent lieu le 9 octobre 1729 les réjouissances données par l'académie de Musique d'Arles, à l'occasion de la naissance du Dauphin²⁰. C'est là encore que dans les mois de juin et juillet 1769 furent données ces fêtes brillantes en l'honneur du nouveau pape Clément XIV (*Laurent Ganganelli*) qui sortait de l'ordre des Cordeliers²¹.

En 1789, la maison des Frères Mineurs se trouvait dans un sorte de décadence ; elle ne comptait plus que deux prêtres et quelques novices qui firent expulsés par la tourmente révolutionnaire. Peu temps après, un décret de l'Assemblée nationale²² ayant permis au fidèles qui ne voudraient pas suivre les exercices des prêtres assermentés d'avoir des églises particulières, à condition d'inscrire sur le fronton : *Église de non-conformistes*, quelques personnes s'associèrent et achetèrent dans ce but le couvent des Cordeliers.

17 Lire dans notre *Musée* de 1868, pages 136 et suivantes, les curieux détails de cette aventure.

18 Voir notre *Musée* de 1868, page 189.

19 *Mercure de France*, décembre 1729, 1^{er} volume, pag.2837 et suiv.

20 Voir *Musée*, 2^e série pag. 241 et suiv.

21 Voir *Musée* 1^{ère} série, page 148. - Annales Pomme.

22 En date du 7 mai 1791.

Mais quelques mois après, l'administration départementale en ordonna la fermeture. L'église fut dévastée, vendue, et en 1801, M. Tinellis, propriétaire de l'hôtel de Ledenon, dont cette église bornait la rue, en obtint la démolition moyennant une indemnité de 3 000 francs qu'il compta au propriétaire. Cet acte de vandalisme fut commis en 1802²³.

De tout l'ancien monastère des Cordeliers il ne reste aujourd'hui que le clocher, devenu une annexe de la chapelle des Pénitents noirs (jadis chapelle du Tiers-ordre de St François). La flèche qui le termine est, au sentiment de tous les connaisseurs, un des plus remarquables spécimens de l'architecture locale au XV^e siècle. Elle forme une des plus élégantes décorations du panorama général de notre ville, et elle a eu l'honneur d'être choisie pour point de repère dans les opérations géographiques de Cassini.

Texte d'Émile Fassin, extrait de *Le Musée, revue arlésienne, historique et littéraire*, 1883. (Collection consultable à la médiathèque d'Arles, fonds patrimoniaux).